

NOUVEAU ! CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Le fonctionnement
des déchèteries de
Haute Ariège évolue !



A partir du 1^{er} août 2025, demandez votre carte d'accès !

Comment ?

Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois lors de votre prochain passage en déchèterie. L'agent d'accueil vous remettra votre carte nominative.

**1 carte GRATUITE par foyer,
à présenter OBLIGATOIREMENT
à chaque passage en déchèterie.**



Pourquoi ?

- Elle permet de limiter l'accès aux seuls habitants du territoire ;
- Les gardiens vous accueillent et vous guident pour bien trier vos déchets ;
- Elle permet de filtrer les entrées des professionnels sans faire supporter le coût aux habitants.

Pour bien préparer
votre visite, consultez
le guide des déchèteries
de Haute Ariège !



+ d'infos :
05 61 64 40 37 | 06 77 53 27 50
www.cc-hauteariege.fr | reduisonsnosdechets@cc-hauteariege.fr



HAUTE-ARIÈGE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES